

Congrès des élus franco-allemands à Sochaux

Une nouvelle mission : expliquer le traité de Maastricht

Le congrès des élus locaux franco-allemands s'est achevé hier, à Sochaux, sur une note d'optimisme. Les participants ont réaffirmé la nécessité d'une étroite collaboration dans le cadre de la construction européenne et se sont fixés, comme action immédiate, de soutenir les accords de Maastricht.

Thomas Philippovitch, ancien secrétaire général international du Conseil des communes et régions d'Europe, a invité les collectivités locales à expliquer aux populations les accords de Maastricht. « Les élus doivent exiger leur ratification dans les plus brefs délais possibles. Ce serait une erreur de refuser ce pas en avant par peur de l'avenir », a-t-il déclaré.

Pour Thomas Philippovitch, les élus locaux de France et d'Allemagne, forts d'une coopération sans faille depuis plus de quarante ans, sont bien placés pour cette mission délicate. Ils ont contribué puissamment à la réconciliation franco-allemande et à l'étroite alliance des deux pays dans les efforts d'unification européenne. Les voici maintenant face à de nouvelles responsabilités. Nouvelles responsabilités pour les Allemands vis-à-vis de la partie orientale de leur pays, devenue libre. Nouvelles responsabilités pour les Français dans la coopération avec leur voisin. Et pour les deux, le défi de renforcer et d'accélérer la construction d'une Europe unie fédérale.

Mise en garde de M. Philippovitch : une conjoncture économique mondiale très difficile, nourrit des mouvements extrémistes qui constituent une menace sérieuse pour la démocratie. « Cette situation doit être prise en compte par tous ceux qui sont déterminés à mener à bien l'unification européenne » a-t-il ajouté.

Avantages

Il a souligné le rôle important que doit jouer la France aux côtés de l'Allemagne. « Elle doit apporter son concours aux investissements nécessaires à la restructuration économique de l'Allemagne de l'Est, se montrer solidaire de l'Allemagne dans la maîtrise de ses nouvelles difficultés ».

Il a expliqué d'autre part, les avantages que les deux pays retireraient des accords de Maastricht si les échéances étaient pleinement respectées et l'union économique et monétaire réalisée en 1997. Diminution voire disparition progressive du chômage, amélioration du cadre de vie et de l'environnement, disparition de toutes les tendances d'exclusion, de racisme et de xénophobie, perspectives réelles d'une ère de paix durable.

« Comité des régions »

Par ailleurs, les élus franco-allemands se réjouissent de la création d'un comité consultatif prévu dans le traité de Maastricht (sous l'intitulé « comité des régions »).

Les élus franco-allemands se retrouveront prochainement à l'occasion de deux colloques. L'un consacré à l'immigration et au droit d'asile et l'autre aux nouveaux Länder de l'Allemagne.

P.L.



Au cinquième rang depuis la gauche, André Santlini, ancien ministre, a présidé les travaux du congrès franco-allemand des maires qui s'est terminé hier à Sochaux. (Photo « LE PAYS » - DB)